

Le mercredi 28 novembre 2012

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 novembre 2012, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Annette Dumouchel, Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Bernard Caron, Éric Éthier, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : M. Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'avant la rencontre, les commissaires ont discuté en plénier du dossier de l'évolution des commissions scolaires.

RÉSOLUTION 2012-CC-205

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2-
  - a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-10-30
  - b) Suivis
  - c) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-10-31
  - d) Suivis

Le mercredi 28 novembre 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-205) suite**

- 3- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Huis-clos
- 7- Rapport annuel 2011-2012 / particularités légales
- 8- Convention de partenariat / nouvel échancier
- 9- Nomination d'une direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 10- Participation à Vallée-Jeunesse, le 23 février 2013
- 11- Plan de communication
- 12- Financement des écoles privées
- 13- Formation d'un comité de sélection pour le poste de direction du service des ressources humaines et secrétaire général
- 14- Persévérance scolaire
- 15- Élections scolaires
- 16- Mandat au directeur général
- 17- Ordre du mérite scolaire
- 18- Banquet de la faim : il reste 2 billets
- 19- Rapport d'informations de la présidente
- 20- Rapport d'informations du directeur général
- 21- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, 18 septembre 2012
  - b) Comité environnemental, 17 septembre 2012
  - c) Comité environnemental, 9 octobre 2012
- 22- Nomination d'une direction adjointe au Coeur**

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Statistiques sur le Programme d'aide aux employés 2011-2012
- 2- Nomination temporaire au poste de directrice à la CEHG
- 3- Fête-O-Bois
- 4- Accueil du personnel août 2013 : conférencier Étienne Vendette

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Projet de calendrier scolaire (dépôt sur place)
- 2- Critères d'inscriptions (consultation)
- 3- Bassins et projets particuliers
- 4- Rencontre grille-matières**
- 5- Bilan persévérance scolaire**
- 6- Tableau des résultats des épreuves uniques**
- 7- Dérogations**

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Projet de résolution : participation au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR)
- 2- Contrat berline**
- 3- Médias sociaux**

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-205) suite

2- Signataires d'effets bancaires - CÉHG

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

1- Vente de surplus

2- Suivi projets d'économie d'énergie

**G) AUTRES**

1- Questions des commissaires

2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-206**

**Retrait des résolutions 2012-CC-195, 2012-CC-196 et 2012-CC-197 du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 octobre 2012**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond que les résolutions 2012-CC-195, 2012-CC-196 et 2012-CC-197 soient retirées du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mardi 30 octobre 2012.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Les commissaires tiennent un vote à main levée sur cette proposition et celle-ci est battue par le compte de sept voix contre six.

Les commissaires Mmes Madeleine Aumond, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay et Marise Veilleux et MM. Charles Langevin et Damien Lafrenière demandent que leur dissidence soit inscrite au procès-verbal.

RÉSOLUTION 2012-CC-207

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 octobre 2012**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mardi 30 octobre 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 027, point A-2-b (sonneries) – M. Pétrin explique que le Rucher a fait l'acquisition d'une caméra, que celle-ci sera installée à l'école Christ-Roi si possible avant les Fêtes et que d'autres appareils pourraient être mis en place au cours des années suivantes;

Le mercredi 28 novembre 2012

- page 025, point A-7 (carte santé) – M. Sylvain précise que le dossier est entre les mains du responsable provincial de la formation professionnelle et que ce dernier doit approcher la ministre pour l’approbation de la carte santé;
- page 029, point C-6 (orthophonie) – Mme Nault demande que soit vérifiée l’orthographe du nom de la nouvelle orthophoniste embauchée conjointement avec le centre de santé;
- page 029, point C-6 (intimidation) – Mme Nault indique que nous allons aborder ce dossier.
- page 032, point G-1 (trottoir) – M. Pétrin signale que le stationnement d’autobus de l’école de Gracefield a été nivelé et qu’il va s’entretenir avec le commissaire M. Éric Éthier au sujet du trottoir.

**A-2C) Dépôt du procès-verbal de l’assemblée du conseil des commissaires du 31 octobre 2012**

Le procès-verbal de l’assemblée ordinaire du mercredi 31 octobre 2012 est déposé. Cette assemblée n’a pu avoir lieu faute de quorum.

**A-2D) Suivis**

Pas de suivi.

**A-3 Parole au public**

Pas de questions du public.

**A-5 Correspondance**

Pas de questions sur la correspondance.

**A-6 RÉSOLUTION 2012-CC-208                      Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

*(Le commissaire M. Jacques Pilon se joint à la rencontre à 19 h 30.)*

**RÉSOLUTION 2012-CC-209                      Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**RESOLUTION 2012-CC-210                      Congé sans traitement**

**CONSIDÉRANT** l’importance d’assurer un enseignement de qualité à tous nos élèves, jeunes et adultes;

**CONSIDÉRANT** la position prise par le conseil en janvier 2008;

**CONSIDÉRANT** les démarches entreprises depuis janvier 2008, afin de favoriser une présence régulière de notre personnel enseignant;

Le mercredi 28 novembre 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-210) suite**

**CONSIDÉRANT** le travail effectué par les directions d'établissement au cours des cinq dernières années;

**CONSIDÉRANT** les enjeux actuels sur les congés sans solde;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond de maintenir l'orientation actuelle sur les congés sans solde et d'appuyer les directions d'établissement, ainsi que le personnel des ressources humaines, dans les démarches en cours depuis plusieurs années.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RESOLUTION 2012-CC-211**

**Entente syndicale**

**CONSIDÉRANT** les démarches réalisées par la direction du service des ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** les enjeux financiers reliés au cas concernant le numéro matricule 192734359;

**CONSIDÉRANT** la possibilité de conclure une entente financière avec la partie syndicale;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Bernard Caron de mandater la direction du service des ressources humaines pour conclure une entente financière d'au plus 7 500 \$ au sujet du numéro matricule 192734359.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-7 Rapport annuel 2011-2012 / particularités légales**

M. Sylvain présente le rapport annuel 2011-2012 et souligne qu'il reste certains points à préciser, notamment au niveau de la loi contre l'intimidation.

**RESOLUTION 2012-CC-212**

**Rapport annuel 2011-2012**

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter le rapport annuel 2011-2012 de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-8 Convention de partenariat / nouvel échéancier**

M. Sylvain explique que la convention de partenariat et le plan stratégique de la commission scolaire sont arrivés à échéance. Une mise à jour de ces documents sera entreprise en assurant un arrimage entre eux. Le point va revenir lors d'une prochaine assemblée.

**A-9 RESOLUTION 2012-CC-213**

**Nomination d'une direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** le départ de M. Robert Giard en date du 23 novembre 2012;

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-213) suite

CONSIDÉRANT l'article 42 de la délégation de pouvoir;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste de direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de nommer temporairement Mme Josée Brisebois à la direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, pour la période du 21 novembre 2012 au 23 novembre 2013, ou jusqu'au retour de M. Robert Giard à l'intérieur de cette même période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-10 Participation à Vallée-Jeunesse, le 23 février 2013**

Des billets sont encore disponibles. Les commissaires MM. Éric Éthier et Bernard Caron se disent intéressés.

**A-11 Plan de communication**

M. Millar présente le plan de communication 2012-2013.

**A-12 RESOLUTION 2012-CC-214 Financement des établissements privés**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais croit en la qualité de l'éducation au secteur public et que les services dispensés répondent aux besoins de sa clientèle dans la mesure des moyens accordés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que le service aux élèves dans le secteur public mérite d'être fortifié;

CONSIDÉRANT que les besoins et les intérêts de nos enfants sont de plus en plus nombreux, variés et complexes, ce qui nécessite des investissements croissants;

CONSIDÉRANT que le système public doit répondre aux besoins de tous les élèves, quelles que soient les difficultés qu'ils éprouvent;

CONSIDÉRANT que nous devons faire face à un taux de décrochage alarmant et qu'il est urgent d'intervenir, tant au niveau pédagogique qu'au niveau des activités parascolaires;

CONSIDÉRANT l'importance d'investir dans les services directs à l'élève dans une perspective de persévérance et de réussite scolaire;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* vient préciser la mission des commissions scolaires en ce qui a trait à la qualité des services à offrir et à la promotion du système public;

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-214) suite

**CONSIDÉRANT** les exigences de la reddition de compte auxquelles est soumis le secteur public et qui diffèrent sensiblement de celles imposées aux établissements d'enseignement privés;

**CONSIDÉRANT** les efforts budgétaires considérables que le gouvernement du Québec demande aux commissions scolaires, sans assujettir les établissements d'enseignement privés aux mêmes compressions;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- ✓ de demander au gouvernement du Québec de reconsidérer le financement accordé aux institutions privées, sinon d'y mettre fin, et d'engager les sommes consenties par le passé aux établissements privés au développement du réseau public, afin de maintenir les services déjà en place et d'innover sur la voie de la persévérance et de la réussite scolaires;
- ✓ que cette demande soit adressée par écrit à la première ministre du Québec, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au président du Conseil du trésor et au ministre responsable de l'Outaouais;
- ✓ qu'une copie de cette demande soit transmise aux porte-paroles des partis de l'opposition en matière d'éducation, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-13** RESOLUTION 2012-CC-215

**Comité de sélection pour le poste de direction des ressources humaines et secrétaire général**

**CONSIDÉRANT** l'annonce du départ de M. André Roy le 30 avril 2013;

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour notre commission scolaire d'avoir une personne au poste de direction des ressources humaines et secrétaire général;

**CONSIDÉRANT** le contexte financier actuel et à venir pour notre commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** la politique locale de gestion des gestionnaires;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil de former un comité de sélection composé d'au moins deux commissaires, de la direction générale et d'une personne ressource et d'évaluer diverses possibilités avant de combler le poste.

Commissaires désignés : Mmes Chantal Lamarche, Denise Miron Marion et Diane Nault

Le mercredi 28 novembre 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-215) suite**

Substituts : M. Bernard Caron et Mme Janique Lachapelle

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-14 Persévérance scolaire**

Le plan se termine en juin 2013, mais des montants sont encore disponibles à la Fondation Chagnon. M. Sylvain va revenir sur ce point en janvier.

**A-15 Élections scolaires**

La présidente Mme Diane Nault rappelle que les prochaines élections scolaires auront lieu à l'automne 2014. Il est possible qu'un arrimage soit fait avec les élections municipales en 2017, par le biais d'un mandat d'une durée de trois ans. Les nouvelles dispositions légales prévoient huit commissaires, plus un poste de président élu sur l'ensemble du territoire, plus trois commissaires parents. Le conseil des commissaires a cependant demandé quatre postes supplémentaires de commissaires et nous n'avons encore rien reçu de la ministre à ce sujet.

**A-16 RESOLUTION 2012-CC-216 Mandat au directeur général**

**CONSIDÉRANT** les compressions budgétaires passées, présentes et à venir;

**CONSIDÉRANT** le résultat des discussions des trois rencontres de travail des membres du conseil des commissaires sur le thème de l'évolution de notre commission scolaire

**CONSIDÉRANT** les résolutions 2012-CC-195, 2012-CC-196 et 2012-CC-197;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de commencer tout de suite à prendre des dispositions relativement à la préparation du prochain exercice budgétaire;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, à proposer au conseil des commissaires des solutions relatives à la viabilité financière de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-17- Ordre du mérite scolaire**

La présidente Mme Diane Nault présente la lettre et rappelle le lieu et la date.

**A-18- Banquet de la faim : il reste 2 billets**

Il reste encore un billet disponible.

**A-19 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport mensuel et note que le salon FP-FT, les 6-7-8 novembre, a attiré 8 000 personnes. Elle souligne aussi l'activité organisée à l'occasion du Jour du souvenir à Gracefield et rappelle que M. Jasmin Roy présentera aux parents une conférence sur l'intimidation le 29 novembre.

Le mercredi 28 novembre 2012

**A-20 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain n'a pas de point d'informations.

**A-21- Dépôt des procès-verbaux**

**a) Comité consultatif de gestion, 18 septembre 2012**

**b) Comité environnemental, 17 septembre 2012**

**c) Comité environnemental, 9 octobre 2012**

Ces procès-verbaux sont déposés. Une correction sera faite pour le troisième.

**A-22 Nomination d'une direction adjointe au Cœur**

M. Sylvain signale qu'une nomination temporaire sera faite pour combler le poste laissé vacant par Mme Brisebois.

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**B-1 Statistiques sur le Programme d'aide aux employés 2011-2012**

M. Roy dépose le document et donne des précisions sur les principaux motifs de consultation.

**B-2 Nomination temporaire au poste de directrice à la CEHG**

Le point a déjà été traité.

**B-3 Fête-O-Bois**

La Fête-O-Bois 2013 aura lieu le 14 mars, à la ferme Livamia (Mansfield).

**B-4 Accueil du personnel août 2013 : conférencier Étienne Vendette**

M. Roy va envoyer un lien par courriel à tous les commissaires, pour présenter le conférencier. L'activité aura lieu le 26 août 2013.

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**C-1 Projet de calendrier scolaire**

M. Rondeau présente le projet de calendrier scolaire et signale qu'il consultera aussi le comité de parents au courant du mois de décembre.

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande que le congé pédagogique du vendredi 31 octobre 2013 soit déplacé au lundi 4 novembre 2013.

**C-2 Critères d'inscriptions (consultation)**

M. Rondeau présente le document.

Le mercredi 28 novembre 2012

**C-3 Bassins et projets particuliers**

M. Rondeau donne des explications sur les bassins et précise que ceux-ci ne changeront pas pour l'instant. Une réflexion est en cours au sujet de l'école Jean-Paul II (L'Envolée), dans le contexte de certains changements envisagés par la Commission scolaire Western-Quebec. Dans le cas de l'école de Lac-Ste-Marie, une solution a été trouvée au besoin d'ajout de locaux créé par la hausse du nombre d'élèves.

**C-4 Rencontre grille-matières**

Une activité visant à donner des éclaircissements sur la grille-matières va avoir lieu le 11 décembre, à Gracefield, en collaboration avec le comité de parents.

**C-5 Bilan persévérance scolaire**

M. Rondeau explique que le blitz de la fin de semaine dernière a été un grand succès, avec près de 900 cartes distribuées, soit 600 dans la Vallée de la Gatineau et 300 dans le Pontiac. Il distribue une épinglette aux commissaires.

**C-6 Tableau des résultats des épreuves uniques**

M. Rondeau présente le document.

**C-7 Dérogations**

M. Rondeau présente la lettre de la ministre annonçant l'acceptation des demandes de dérogation touchant la grille-matières.

*(Pause, de 21 h 15 à 21 h 20)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESOLUTION 2012-CC-217                      **Participation au regroupement des achats regroupés du Centre collégial des services regroupés (CCSR)****

**CONSIDÉRANT** que le CCSR a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition ;

**CONSIDÉRANT** que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique ;

**CONSIDÉRANT** la fin prochaine des contrats du CCSR pour l'acquisition d'équipements informatiques neufs avec les fabricants, Dell Canada, Lenovo Canada et Ciaratech au plus tard le 30 juin 2013 ;

**CONSIDÉRANT** que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'ordinateurs, de tablettes et de moniteurs (postes clients) dès janvier pour une mise en place des nouveaux contrats pour avril 2013 ;

Le mercredi 28 novembre 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-217) suite**

**CONSIDÉRANT** que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres ;

**CONSIDÉRANT** que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de douze (12) mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de 12 douze mois additionnels ;

**CONSIDÉRANT** que le CCSR a l'intention de requérir à l'article 18 du RCA lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commande d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation ;

**CONSIDÉRANT** que la période de collecte des mandats est prévue du 12 novembre au 21 décembre 2012 et que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques de type postes clients et d'autoriser monsieur Richard Leblanc, directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 RESOLUTION 2012-CC-218                      Transport par berline pour l'année scolaire 2012-2013**

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres « Transport par berline – secteur Otter-Lake » a été lancé le 15 novembre 2012;

**CONSIDÉRANT** l'admissibilité et la conformité des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite par un comité de sélection composé de trois membres;

**CONSIDÉRANT** les besoins spécifiques du transport scolaire;

**CONSIDÉRANT** la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, des horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;

Le mercredi 28 novembre 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-218) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marise Veilleux d'accorder l'appel d'offre « transport par berline – secteur Otter-Lake » à Autobus Lasalle inc pour la période du 3 décembre 2012 au 21 juin 2013. De plus, il est résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de départ par jour	Coût/km
200	637	Autobus Lasalle inc	158,00 \$	0.50 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****D-3 Médias sociaux**

La commissaire Mme Chantal Tremblay donne un bref compte-rendu de la rencontre du 6 novembre du comité mixte sur les médias sociaux, tenue afin de faire un premier bilan du lancement de la page Facebook de la commission scolaire. Elle mentionne une problématique au niveau des pages 'non-officielles' créées par des parents ou autres au nom d'écoles ou de centres.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES****E-1 RESOLUTION 2012-CC-219                    Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Marise Veilleux;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marise Veilleux que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 octobre et 8 novembre 2012 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****E-2 RESOLUTION 2012-CC-220                    Changement des signataires des effets bancaires - établissements**

**CONSIDÉRANT** le changement de personnel;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

Le mercredi 28 novembre 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-219) suite

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES	
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Robert Giard Josée Brisebois Stéphanie Piché Dominique Hewitt	retirer ajouter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES****F-1 RESOLUTION 2012-CC-221 Vente de matériel en surplus**

CONSIDÉRANT la demande du centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau et des ressources matérielles pour vendre du matériel en surplus;

CONSIDÉRANT la Procédure concernant la vente de matériel de surplus RM-0704-05;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public qui aura lieu en décembre;

CONSIDÉRANT la possibilité de ne pas vendre tout le matériel;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'accepter la mise en vente du matériel des listes ci-jointes et d'autoriser monsieur Serge Lacourcière, directeur de la formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau et monsieur Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles d'accepter les plus hautes soumissions et de signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

Il est aussi résolu d'autoriser le service des ressources matérielles à détruire le matériel non vendu selon la Procédure concernant la destruction du matériel non vendable RM-0704-06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-2 Suivi projets d'économie d'énergie**

M. Pétrin explique que le projet est terminé et que les économies d'énergie ont débuté. Il note que la CSHBO a fait preuve d'avant-gardisme dans ce dossier. Elle est désormais la seule commission scolaire à avoir deux chaudières à biomasse et peut aussi compter sur des installations de chauffage par géothermie à Lac-Ste-Marie et à Fort-Coulonge. L'éclairage efficace a été installé dans 25 bâtiments de la CSHBO et le contrôle centralisé de la température permet aussi de mieux moduler le chauffage, selon les besoins et les conditions climatiques.

Le mercredi 28 novembre 2012

Avec le 8 millions de dollars investi, dont 2.2 millions provenant de subventions, le système permettra de générer 425 000 \$ d'économies par année et réduira les émissions de gaz à effet de serre pour l'équivalent de 455 voitures ainsi que l'équivalent en besoin énergétique de 75 maisons unifamiliales. Le compteur du site écoénergétique se mettra en fonction sous peu. Il répond aux questions des commissaires Mmes Chantal Tremblay et Chantal Lamarche et M. Bernard Caron.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Chantal Tremblay demande si Mme Brisebois va remplacer M. Giard au sein du comité de la Maison de la culture. La présidente Mme Diane Nault signale que Mme Brisebois va occuper la présidence du comité, tout comme le faisait M. Giard.

La commissaire Mme Chantal Tremblay aimerait savoir s'il y aura des coupures aux clubs des petits déjeuners, comme c'est le cas ailleurs. M. Sylvain répond qu'une rencontre a eu lieu à ce sujet et qu'il va devoir y avoir une contribution plus grande en provenance de la commission scolaire.

Au niveau de Recyclone, la commissaire Mme Madeleine Aumond souligne que tous les livres ont été placés dans le conteneur. Une opération emballage aura lieu au Maxi en décembre pour récolter des sous pour ce projet. La présidente Mme Diane Nault ajoute que Mme Brouillard enverra un courriel à tous les commissaires pour les sensibiliser à cette démarche.

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande si le ministère des Transports informe la commission scolaire des travaux qui sont faits sur les chemins. Les gens se questionnent sur la sécurité de certains tronçons. M. Leblanc répond que la CSHBO a peu d'influence sur le ministère des Transports. M. Sylvain ou M. Leblanc feront des approches auprès du ministère.

**G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-222                      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 janvier 2013, à Gracefield

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Présidente